

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Mercredi 31 août 2022

Rentrée scolaire à Saint-Maur : des salles de classes équipées resteront fermées faute d'enseignants

Début juillet dernier, alors que l'année scolaire touchait à sa fin, la Ville de Saint-Maur a recueilli près de **5 000 signatures en soutien à l'objectif d'accueillir 24 élèves par classes** dans les niveaux d'apprentissage des fondamentaux (grande section et CP, étendu aux classes de CM1) et celui d'assurer la scolarisation de tous les élèves en situation de handicap.

Sylvain BERRIOS, maire de Saint-Maur-des-Fossés, avait alors alerté le ministre de l'Éducation nationale sur l'absence de mesures prévisionnelles adéquates et le manque de réponses de l'Éducation nationale pour atteindre l'objectif de 24 élèves par classe, dans un contexte déjà connu de manque d'enseignants dans le département. Dans une réponse du ministre en date du 17 août 2022, celui-ci confirme « *la priorité donnée [...] à la limitation des élèves à 24 élèves par classe en grande section de maternelle, CP et CE1* » ; et en particulier en éducation prioritaire.

Malgré ces réponses se voulant rassurantes, **la Ville de Saint-Maur fait part de sa grande inquiétude à la veille de la rentrée** face à l'absence d'ouvertures de classes. **Les prévisions de certaines écoles dépassent en effet parfois 31 élèves par classe en maternelle.**

En dépit des alertes adressées à l'Éducation nationale et en dépit des **classes disponibles et équipées par la Ville pour accueillir des élèves, celles-ci resteront fermées** et les élèves saint-mauriens seront contraints de démarrer leur année scolaire dans des classes surchargées.

Cette situation est particulièrement alarmante au sein de **l'école des Chalets**, à laquelle est rattaché le quartier prioritaire des Rives de la Marne : « **La Ville a réalisé les travaux nécessaires et acheté le matériel pour équiper de nouvelles salles de classes, qui n'attendent que les élèves. Pourtant, elles resteront fermées jeudi 1^{er} septembre faute d'enseignants. Aux Chalets, cela représente plus de 31 élèves par classe en maternelle** » déclare Sylvain BERRIOS.

Le maire de Saint-Maur rappelle son engagement résolu en faveur de la réussite scolaire des élèves et l'importance de l'objectif de 24 élèves par classe : « *Maintenir les classes à 24 élèves et assurer la scolarisation des enfants en situation de handicap sont deux combats menés avec détermination par Saint-Maur. Il est essentiel de faire progresser tous les enfants dans les meilleures conditions d'apprentissage. Je demande au ministre de l'Éducation nationale de respecter ses engagements et de mettre en adéquation les paroles et les actes* ».

Pièce jointe : une salle de classe équipée de l'école des Chalets, rattachée au quartier prioritaire, qui restera fermée jeudi 1^{er} septembre
© Ville de Saint-Maur-des-Fossés

Contact presse :

Béatrice DÉON
Directeur de la communication
Ville de Saint-Maur-des-Fossés
01 45 11 65 22 / 06 70 61 01 61